

Mobilité internationale

Formulaire « Demande de dérogation pour un stage en zone orange »

À compléter par l'étudiant, par l'enseignant référent de stage et à remettre à son gestionnaire de stage
L'autorisation de dérogation conditionne la signature de la convention

Rappel : L'UGA autorise uniquement les stages se déroulant dans les zones vertes et jaunes. Les stages se déroulant dans une zone classée « **déconseillée sauf raison impérative** » (zone « orange ») par le MAEDI sont, par principe, **interdits** à l'UGA. Cependant, une demande de dérogation expresse auprès du Fonctionnaire Sécurité Défense, Directeur Général des Services, peut être soumise pour les mobilités de stage.

Votre identité (à compléter par l'étudiant)

Numéro étudiant :	Composante :
Nom :	Prénom :
Nationalité 1 :	Nationalité 2 :
Niveau :	Formation :
Nom de la structure de stage :	
Date de début de stage :	Date de fin de stage :
Adresse complète de la structure de stage (rue, ville, code postal, pays) :	

Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI) définit, à l'intérieur de chaque pays, des zones par niveau de risque identifié :

- Zone verte : vigilance normale
- Zone jaune : vigilance renforcée
- **Zone orange : déconseillée sauf raisons impératives**
- Zone rouge : formellement déconseillée

Avant toute candidature pour un stage, vous vous engagez à :

- Prendre connaissance de la classification de la zone dans laquelle se trouve votre lieu de stage sur le site du [MAEDI](#)
- Vous informer des conditions d'entrée et de séjour et des questions sécuritaires sur le site de l'Ambassade de France du pays d'accueil et sur le site du [MAEDI](#).

Vos engagements

AU MOMENT DU DEPOT DE VOTRE DEMANDE DE DEROGATION

➤ **Joindre les pièces complémentaires à votre demande de dérogation**

Quelles que soient la durée de votre séjour, votre nationalité et l'issue de votre demande de dérogation, **vous devez vous inscrire dès à présent et obligatoirement** sur la Base [Ariane](#) (joindre une copie d'écran de votre inscription à votre demande de dérogation).

DANS LE CAS OU VOTRE DEMANDE DE DEROGATION EST ACCORDEE

➤ **Avant le stage**

Vous devez vous inscrire au Registre des Français établis hors de France¹ auprès des autorités consulaires françaises (Consulat ou Ambassade).

➤ **Pendant le stage, vous devez :**

- Vous tenir informé.e régulièrement des consignes de sécurité du MAEDI et les respecter.
- **Ne pas vous rendre dans les zones déconseillées ou formellement déconseillées par le MAEDI.**
- Si les conditions de sécurité venaient à évoluer défavorablement :
 - Prendre contact sans délai avec votre gestionnaire de stage et le correspondant des Relations Internationales de votre composante² à l'UGA et,
 - Prendre contact avec l'ambassade ou le consulat de France de votre lieu de stage.

➤ **Vous assurer d'avoir une protection sociale adaptée: accident et maladie**

Vous devez lire intégralement votre convention de stage et vous renseigner sur le site du Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale ([CLEISS](#)).

Pour tout séjour en **Europe** (UE-EEE³ et Suisse), vous devez faire la demande de [Carte Européenne d'Assurance Maladie \(CEAM\)](#) avant votre départ auprès de votre Caisse de Sécurité sociale.

Pour tout stage au **Québec**, le formulaire SE401Q104 doit être demandé à la DGD RTI et déposé à la CPAM de Grenoble ou de Valence (selon le lieu de formation).

Dans tous les cas, compte tenu du coût élevé des soins dans de nombreux Etats, il vous est fortement conseillé de souscrire une assurance maladie complémentaire spécifique, valable pour le pays et la durée du stage, auprès de l'organisme d'assurance de votre choix.

J'atteste que les informations ci-dessus sont exactes et m'engage à respecter les préconisations.

A..... le

Signature de l'étudiant.e :

¹ **Services consulaires français** <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/inscription-consulaire-et-communautaire-francaise/article/pourquoi-et-comment-s-inscrire-au-registre-des-francais-etablis-hors-de-france> et <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-maedi/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger/>

² LIEN ...

³ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Partie réservée à l'UGA

A compléter par le gestionnaire administratif de stage

Nom, prénom du gestionnaire administratif de stage :

Remis le :

Signature :

Tampon :

Avis du signataire de la convention de stage (à retourner au gestionnaire administratif de stage pour transmission à la DGD RTI)

Nom, prénom du signataire de la convention de stage :

Avis favorable

Avis réservé

Avis défavorable

Justification en cas d'avis défavorable ou réservé

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remis au gestionnaire administratif de stage le :

Signature du signataire de la convention de stage :

A compléter par la DGD RTI

Nom, prénom :

Reçu le :

Signature :

Transmis le :

Tampon :

Décision de l'Université Grenoble Alpes (à compléter par le Fonctionnaire Sécurité Défense, Direction Générale des Services)

Le Fonctionnaire Sécurité Défense, Directeur Générale des Services,

Autorise

N'autorise pas

l'étudiant à effectuer son stage en zone orange.

Motifs de la décision du Fonctionnaire Sécurité Défense, Directeur Générale des Services

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

Tampon :